



# Certificat de Qualification Professionnelle

## Moniteur Arts Martiaux (MAM) - Mention « Judo Jujitsu »

 **ile de France**

Saison 2017 / 2018

Le certificat de qualification professionnelle (CQP) « de moniteur » est un diplôme de la branche professionnelle du sport.

Il autorise l'enseignement du judo-jujitsu contre rémunération pour une durée maximum annuelle de 360 heures. C'est la première étape pour tous ceux qui souhaitent faire de ce métier leur activité principale.

Le moniteur de judo-jujitsu conduit son activité pédagogique de découverte, d'initiation de loisir et de perfectionnement, en autonomie dans la discipline judo-jujitsu pour tous les publics.

Il permet de préparer ultérieurement les diplômes d'État (Brevet Professionnel, Diplôme d'État et diplôme d'État Supérieur).

A l'issue de la formation, après délibération du jury, un diplôme est délivré permettant d'obtenir la carte professionnelle.

### DESCRIPTION

**Durée : Du 27 octobre 2017 au 15 juin 2018 à l'Institut du Judo.** 210 heures : 160h en centre (le vendredi soir, le samedi et dimanche en journée - calendrier en cours d'élaboration) & 50h en entreprise.

#### Matières enseignées :

**UC1 :** Capacité du candidat à concevoir et préparer un cycle d'enseignement pour une population donnée. Capacité à effectuer une démonstration en katas, Ne Waza, Tachi Waza et procédés d'enseignement.

**UC2 :** Capacité du candidat à mettre en pratique les connaissances théoriques acquises en cours en présence d'un public d'enfants.

**UC3 :** Capacité du candidat à participer au fonctionnement d'une structure associative (stage pédagogique)

#### **Pré-requis pour se présenter à l'examen final :**

- être âgé(e) de 18 ans au moins à la date d'entrée en formation
- être titulaire du grade de ceinture noire 2ème Dan Judo-Jujitsu à la date du 1<sup>er</sup> jour des épreuves certificatives (qui débiteront à partir du 15/05/2018).
- être titulaire soit de l'attestation de formation aux premiers secours (AFPS), soit de l'attestation de Prévention et Secours Civiques de niveau 1 (PSC 1)

### MODALITES

**Dossier complet à retourner IMPERATIVEMENT à la ligue IDF de judo avant le 13 octobre 2017, accompagné du règlement de la formation.**

**Coût de la formation : 1 800 € (dont 200€ de frais de dossiers)**

#### **Date des tests d'entrée et positionnement sur convocation :**

**Prévu le 27/10/17 en soirée et le 28/10/17 en journée** à l'Institut du Judo, 21/25 avenue de la Porte de Châtillon, 75014 Paris

Seuls les candidats ayant renvoyés leur dossier complet avant le 13 octobre, pourront être convoqués aux tests. Le candidat est évalué sur ses connaissances techniques en Tachi Waza, Ne Waza, Katas et Randoris + entretien.

### INFORMATIONS UTILES

**PREMIER COURS : 29/10/2017 - INSTITUT DU JUDO (prévoir son kimono)**

**Positionnement le 27 et 28 octobre 2017**

**Prise de licence 2017-2018 obligatoire à l'inscription.**

LIGUE IDF DE JUDO : 21/25 Avenue de la Porte de Châtillon – 75014 PARIS

Tel : 01.45.41.05.70 – Fax : 01.45.41.07.80 – [infos@idf-ffjudo.com](mailto:infos@idf-ffjudo.com)

Dossier téléchargeable sur le site [www.idfjudo.com](http://www.idfjudo.com)

**RECAPITULATIF DES PIÈCES A JOINDRE  
OBLIGATOIREMENT  
A VOTRE DOSSIER D'INSCRIPTION**

**ATTENTION :**  
**Aucun dossier incomplet ou posté  
après la date de clôture des inscriptions ne sera pris en compte.**

- Photocopie de votre passeport sportif justifiant de votre grade de ceinture noire 1<sup>er</sup> dan au minimum.
- Certificat médical de non contre-indication à la pratique et à l'enseignement du JUDO datant de moins de 3 mois. (Modèle ci-joint)
- Un document écrit précisant notamment votre expérience personnelle et éventuellement pédagogique, accompagné d'une lettre de motivation.
- 2 photos d'identité** portant votre nom et la formation suivie au dos (dont une collée ou agrafée sur la 1<sup>ère</sup> page).
- Si vous êtes français(e), une copie recto/verso (signée) de votre **carte nationale d'identité** ou passeport **en cours de validité.**
- Si vous êtes étranger(e), une photocopie de votre titre de séjour **en cours de validité.**
- Une photocopie de la licence en cours de validité.
- Une photocopie de votre attestation d'assuré(e) social(e) **en cours de validité** (*document papier à demander à votre caisse maladie ou téléchargeable sur le site [www.amali.fr](http://www.amali.fr)*). **La carte vitale n'est pas recevable.**
- Photocopies des diplômes (licence STAPS, diplômes fédéraux : AC, AS, CFEB...).
- Attestation de formation aux premiers secours (AFPS), ou l'attestation de prévention secours civiques de niveau 1 (PSC 1). *Attention l'initiation aux premiers secours faite au lycée ou à la Journée Défense Citoyenneté ne donne pas l'équivalence du diplôme PSC1.*
- Un chèque daté et signé à l'ordre de la ligue IDF de Judo du montant de la formation (que la formation soit financée par un organisme ou pas). *Possibilité de faire plusieurs chèques (maximum 10 dont l'encaissement sera échelonné sur l'année 2017-2018. L'ensemble des chèques doit être transmis en même temps que le dépôt du dossier d'inscription. N'hésitez pas à contacter la ligue IDF sur ce point si besoin.*
- Si un organisme finance tout ou partie de votre formation, une attestation de prise en charge des frais pédagogiques avec signature et cachet du responsable de la structure.

Pour les candidats salariés :

- Attestation de l'employeur vous autorisant à suivre la formation.

Pour les candidats étudiants :

- Copie de la carte d'étudiant(e)

## CQP ASSISTANT PROFESSEUR ARTS MARTIAUX Mention JUDO JUJITSU

### Identification du candidat

NOM : ..... Prénom : .....

Nom de jeune fille : .....

Date et lieu de naissance : le [ ] [ ] [ ] à : .....

Adresse : .....

CP : ..... Ville : .....

☎ : [ ] [ ] [ ] [ ] [ ] Portable : [ ] [ ] [ ] [ ] [ ]

E.mail : ..... Nationalité : .....



### Situation au regard de l'emploi

Etes-vous :

Salarié(e)  Type de contrat : (CDI, CDD, CES, etc.).....

Etudiant(e)  ..... Retraité(e)  Handicapé(e)

Adresse employeur : .....

Demandeur d'emploi inscrit : Depuis le : .....

N° identifiant : .....

Sans emploi non inscrit oui  non

Bénéficiaire du RSA oui  non

Durée totale de votre expérience professionnelle ou non (y compris travail saisonnier, bénévolat, intérim) :

Prise en charge envisagée pour votre formation :

Régime de sécurité sociale auquel vous êtes affilié(e) :

A la caisse de (ville, département) : .....

A quel titre (personnel, ayants droit, étudiant...) : .....

N° de sécurité sociale :

[ ] [ ] [ ] [ ] [ ] [ ] [ ]

### Niveau d'études ou de formation

#### **Niveau V : Brevet des collèges**

Diplômes acquis  Niveau atteint

Précisez : .....

#### **Niveau V : BEP**

Diplômes acquis  Niveau atteint

Précisez : .....

#### **Niveau IV : Baccalauréat**

Diplômes acquis  Niveau atteint

Précisez : .....

#### **Niveau III : DEUG -DUT**

Diplômes acquis  Niveau atteint

Précisez : .....

#### **Niveau II : Licence**

Diplômes acquis  Niveau atteint

Précisez : .....

#### **Niveau I : Master, DESS, Doctorat,...etc**

Diplômes acquis  Niveau atteint

Précisez : .....

#### **Diplôme sportif :**

BAPAAT  Date : .....

Autre BPJEPS  Date : .....

BEES 1  Précisez : .....

BP JEPS  Précisez : .....

DE JEPS  Précisez : .....

AUTRES (AC, AS, CFEB...)  Précisez : .....

Activités socio-culturelles : (BAFA, BAFD, BASE...)



## C.Q.P. ARTS MARTIAUX OPTION JUDO JUJITSU

### CERTIFICAT MEDICAL

DE NON CONTRE-INDICATION A LA PRATIQUE ET A L'ENSEIGNEMENT DES ACTIVITES PHYSIQUES ET SPORTIVES,

Je soussigné(e), Docteur .....

Demeurant .....

.....

### CERTIFIE AVOIR EXAMINE

M/ Mme/ Mlle ..... né(e) le .....

demeurant : .....

.....

et n'avoir pas constaté, à la date de ce jour, de contre-indication médicale à la pratique et à l'enseignement **du JUDO-JUJITSU**.

Observations éventuelles : .....

.....

.....

Fait à : ..... Le .....

Signature et cachet du médecin